



Syndicat national  
des personnels de direction  
de l'Education nationale

**Philippe TOURNIER**  
Secrétaire général du SNP DEN

SNPDEN  
21 rue Béranger - 75003 Paris

**Tél.** : 01.49.96.66.66  
(standard)  
**Fax** : 01.49.96.66.69  
[siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net)

Paris, le 10 septembre 2015

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **« Réforme du collège : le temps est venu de la mise en œuvre »**

Le SNP DEN a apporté son soutien à la réforme du collège même s'il a été accompagné dès l'origine de réserves sur certains aspects. C'est principalement la reconnaissance de la part d'autonomie laissée aux établissements qui a emporté l'avis favorable du SNP DEN lors du CSE ayant majoritairement adopté la réforme du collège.

Cependant certains passages de la circulaire de mise en œuvre de la réforme semblaient mettre en cause cette autonomie. Cette altération du principal motif de notre soutien était de nature à en interroger la forme et les contours.

Nous avons donc adressé un courrier le 13 juillet à la Ministre de l'Education nationale, Madame Vallaud-Belkacem, lui demandant de bien vouloir préciser le périmètre de l'autonomie des établissements.

Le 31 août, la ministre a apporté une réponse.

Même si tous les effets négatifs de cette circulaire n'en seront pas pour autant entièrement dissipés, le SNP DEN relève avec satisfaction l'affirmation ministérielle qu'une circulaire ne s'impose pas sur le champ d'autonomie de l'EPL. D'autre part, le rôle des personnels de direction comme « premiers pédagogues » des établissements qui leur sont confiés, animateurs des équipes pédagogiques, y est nettement confirmé.

Le SNP DEN considère que la question de la réforme du collège sera close avec l'adoption prochaine des nouveaux programmes et des nouvelles modalités d'évaluation s'ils sont en harmonie avec les intentions initiales. S'ouvrira dès lors l'étape de sa mise en œuvre que le congrès d'Avignon du SNP DEN a souhaité « adaptée et apaisée ». Les personnels de direction sont bien décidés à y prendre toute leur part dans le cadre indiqué par la lettre de la Ministre.

**Contact Presse : Cédric Carraro**  
**06.74.78.46.38 (portable)**  
[cedric.carraro@snpden.net](mailto:cedric.carraro@snpden.net)